



UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 73 59 92 32

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Internet UNSA CUS : <http://unsacus.facite.com/>

Internet UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.facite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 343 - 20 avril 2011

Rendez-vous salarial du 19 avril 2011

«Après l'échec du dernier rendez-vous salarial de 2010, l'UNSA Fonction publique attendait beaucoup de la réunion organisée ce jour, sous la Présidence de François BAROIN, Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat.

Malheureusement, une nouvelle fois, le Gouvernement n'a pas su entendre les légitimes revendications des agents des trois versants de la Fonction publique en matière de pouvoir d'achat.

Le Gouvernement a ainsi confirmé le gel du point d'indice pour 2012, ce qui constitue une perte nette de pouvoir d'achat au regard de l'inflation et de la hausse des cotisations retraite.

L'UNSA Fonction Publique demande donc, une nouvelle fois, au Gouvernement de prendre des mesures immédiates :

- d'augmentation du point d'indice,
- de revalorisation de la grille en particulier pour la catégorie C qui va être impactée directement par la hausse du SMIC,
- d'augmentation immédiate du barème kilométrique servant à l'indemnisation des agents utilisant leur véhicule personnel pour leur travail.

L'UNSA Fonction Publique déplore, une nouvelle fois, l'absence de dialogue social réel sur un sujet pourtant particulièrement sensible et dénonce les pertes importantes de pouvoir d'achat que vont subir les 5,2 millions d'agents publics.»

19 avril 2011

Une revalorisation prochaine du SMIC est annoncée en raison de l'inflation. Les bas de grille de la catégorie C devraient en conséquence être revalorisés. Cela amènera encore à un écrasement plus important des grilles (voir **INFOS DERNIERES n° 310 du 17 janvier 2011**).

Charte «Prévention de l'inaptitude»

Le **18 avril 2011** s'est tenue une réunion de travail sur l'**évolution** de la **Charte sur la prévention de l'inaptitude et le reclassement des agents inaptes à la Communauté Urbaine de Strasbourg**.

La Direction des Ressources Humaines a rappelé ses propositions d'évolution.

Elle a présenté les pistes d'évolution proposées par les Responsables de Ressources Humaines (RRH).

Pour sa part, l'**UNSA** a demandé qu'une **réelle prévention** soit **mise en œuvre** au bénéfice des **agents** exerçant un **métier fragilisant**. L'objectif est que ces métiers ne soient pas exercés pendant toute la carrière et que les agents concernés puissent exercer un deuxième métier avant qu'ils ne soient usés physiquement.

Cette demande devrait être prise en compte dans la nouvelle version de la charte. La DRH transmettra un projet pour le 11 mai 2011.

Une nouvelle réunion du groupe technique a été programmée le mercredi **18 mai 2011**.

La **nouvelle version** de la **Charte sur la prévention de l'inaptitude et le reclassement des agents inaptes à la Communauté Urbaine de Strasbourg** pourrait être **validée** pour la fin du mois de **juin 2011**.

Projet de loi «Agents non titulaires»

Dans le cadre du **Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale**, un **groupe de travail** se réunira le jeudi **28 avril 2011** en vue de la **présentation** du **projet de loi** relatif à l'**accès à l'emploi titulaire** et à l'**amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels dans la fonction publique** et portant **diverses dispositions relatives à la fonction publique**.